

Rendre l'Hôtel de ville accessible

[Ville de Janzé](#)

Afin d'améliorer l'accueil des usagers des services municipaux, la Mairie va faire l'objet de travaux de rénovation et de réaménagement. Objectifs ? Faire de l'Hôtel de ville un bâtiment fonctionnel et accessible à tous, tout en préservant son aspect patrimonial.

Pour répondre au besoin de mise en accessibilité de la Mairie, il a été décidé de procéder à l'installation d'un ascenseur extérieur et d'un escalier. Cette réalisation nécessite de repenser une partie du rez-de-chaussée et de l'étage du bâtiment.

"Notre volonté, c'est avant tout de rendre le bâtiment accessible aux personnes à mobilité réduite. Par la même occasion, nous profitons de ces travaux pour repenser l'accueil en le rendant davantage convivial pour les usagers." précise Hubert Paris.

La mise en accessibilité de la salle des mariages va permettre à cet écrivain, à la valeur patrimoniale indéniable, d'accueillir davantage d'événements protocolaires ou de cérémonies. En parallèle, afin de conserver le maximum de services au sein de l'Hôtel de ville, une partie des combles de la Mairie va être aménagée afin de créer de nouveaux bureaux. "Cette décision reflète le souhait des élus de conserver une unité de lieu pour les services ressources de la collectivité, favorisant ainsi la collaboration entre les services." tient à souligner Marie Gérard, directrice générale des services.

Un objectif d'optimisation de l'aménagement intérieur à tous les niveaux du bâtiment se dégage pour ce projet." Les travaux concerneront aussi l'isolation, la mise aux normes électriques et le chauffage. Enfin, le cabinet Atelier L2 a oeuvré pour une intégration harmonieuse dans le paysage local avec un travail sur la brique, matériau qui marque l'identité du centre-ville. A chaque étape du projet, Atelier L2 a eu des échanges nourris avec l'Architecte des Bâtiments de France afin de contribuer à un projet harmonieux sur l'aspect tant architectural que patrimonial ou structurel.